

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

AVIS est par la présente donné que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal adoptera le budget de l'arrondissement pour l'année 2024 lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le

Lundi 2 octobre 2023 à 19 h 30,

Maison de la culture,

465, avenue du Mont-Royal Est

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance extraordinaire, la période de questions et requêtes du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur le sujet ci-dessus mentionné.

Fait à Montréal, le 15 septembre 2023

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Simon Provost-Goupil

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Simon Provost-Goupil, secrétaire d’arrondissement substitut, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant la tenue d’une séance extraordinaire du conseil d’arrondissement pour l’adoption du budget de l’arrondissement pour l’année 2024 a paru ce jour sur le site Internet de l’arrondissement.

Montréal, le 15 septembre 2023

Le secrétaire d’arrondissement substitut,

Simon Provost-Goupil